



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC **Règlement numéro V729-2024-00**

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, de ce qui suit :

Règlement numéro	Titre	Description informative	Adopté le	Approbation des personnes habiles à voter
V729-2024-00	Règlement décrétant une dépense de 3 810 000 \$ et un emprunt de 3 810 000 \$ pour l'exécution de travaux pour l'augmentation de la capacité du poste de pompage principal	L'objet de ce règlement est de procéder à l'exécution des travaux pour l'augmentation de la capacité du poste de pompage principal et d'autoriser un emprunt n'excédant pas la somme de 3 810 000 \$ sur une période de trente (30) ans.	2024-03-18	2024-04-02

Ledit règlement a été soumis aux personnes habiles à voter et il a été déclaré approuvé à la suite de la procédure d'enregistrement. De plus, il a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 22 mai 2024.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessibles sur le site Internet de la Ville à **saint-remi.ca**, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 3 juin 2024

Patrice de Repentigny, greffier